



Sections de  
Haute Garonne



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Toulouse, le 2 avril 2019

### **Non à la répression de l'action des personnels des Finances publiques !**

Invitée par le directeur régional des Finances publiques, l'intersyndicale Solidaires CGT FO CFDT pensait que c'était pour évoquer les réponses de la direction aux cahiers revendicatifs établis par les services du département dans le cadre du conflit qui oppose depuis deux mois les personnels au plan Darmanin de liquidation de la DGFIP.

À quelques jours de la reprise des négociations locales, la surprise a été la présentation par le directeur d'une assignation en référé devant le tribunal administratif de Toulouse ce mercredi à 15 h. Les secrétaires de chaque organisation syndicale es qualité se sont vus signifier cette convocation par un huissier de justice qui attendait derrière la porte de la salle de réunion. À la lecture de la requête, ils ont pu découvrir que quarante collègues étaient également concernés par cette procédure. Les significations se sont égrenées tout au long de la journée sur les sites de la Cité administrative, Ranguel, Carmes, Mirail, Muret et Saint-Gaudens, dans les services ou au domicile des agents.

La répression d'un mouvement social n'avait jamais pris un tel tournant aux Finances publiques. Le directeur régional a défendu son initiative en expliquant que ce conflit n'avait que trop duré, qu'il ne faisait pas cette action « de gaîté de cœur », qu'il avait été « trop bienveillant » et qu'il jouerait « l'apaisement à fond » (*sic*).

Le retrait de la procédure a été demandé par l'intersyndicale mais le directeur régional n'a pas souhaité faire ce pas en avant, loin de ses déclarations d'apaisement et de compassion. Les organisations syndicales vont donc mobiliser l'ensemble des personnels pour dénoncer cette attaque infondée et intolérable contre les collègues et leurs représentants qui se battent depuis deux mois pour défendre leur outil de travail et le service public face aux plans sociaux annoncés par le gouvernement (22 000 suppressions d'emplois en 3 ans, après 35 000 en 15 ans). Ils se battent pour que cette administration qui contrôle les Finances publiques (budget de l'État, des collectivités locales et établissements publics) et lutte contre la fraude fiscale continue à exister, avec des agents sous statut public qui garanti la neutralité et l'équité de traitement du citoyen sur tout le territoire, tout ce que les plans Darmanin et Dussopt veulent mettre à bas.

Nous invitons l'ensemble des collègues, les militants de toutes les organisations et citoyens attachés au service public et à la démocratie à se rendre devant le tribunal administratif de Toulouse à partir de 14h30 en soutien aux personnels (68 rue Raymond IV Métro Jeanne d'Arc ou Marengo).

Nous vous convions à un point presse à 14h30 devant le tribunal administratif.

Solidaires Finances Publiques :

Christian TERRANCLE 06 19 35 90 26 [christian.terrancle31@gmail](mailto:christian.terrancle31@gmail.com)

Yves PEYRAS 06 20 29 60 68 [yves.peyras@orange.fr](mailto:yves.peyras@orange.fr)

CGT Finances Publiques :

Jean-Marc SERVEL 06 81 60 89 03 [jmso@free.fr](mailto:jmso@free.fr)

Estelle MOLLO-GENE 06 19 69 66 37 [estelle.mollo@laposte.net](mailto:estelle.mollo@laposte.net)

FO DGFIP :

Jocelyn DELHOM 06 62 73 04 66 [jocelyn.delhom@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:jocelyn.delhom@dgfip.finances.gouv.fr)

CFDT DGFIP :

Jean-Jacques MULLER 06 60 63 55 61 [jean-jacques.muller@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:jean-jacques.muller@dgfip.finances.gouv.fr)